



Commune de
METZERESCHE

Département
De la Moselle

Arrondissement
Thionville

Nombre des Membres
du conseil municipal
Élus : 15

Nombre des Membres
En fonction : 12

Membres présents : 9

Nombre de pouvoirs : 1

Quorum : 7

Convoqués le : 31/01/2024

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DE METZERESCHE

SEANCE DU SEPT FEVRIER DEUX MILLE VINGT QUATRE
A 19 H 00

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale de Metzeresche en séance publique sous la Présidence du Maire Monsieur Hervé WAX.

Etaient présents :

Mesdames Myriam REDLINGER, Marie-Claude GUASTALLI, Céline GREFF, Séverine PRACHE.

Messieurs Jean LARCHE, Stéphane VAN LANDSCHOOT, Jérôme MUNOZ, Jean-François VOZZOLA.

Etaient absents et excusés :

Messieurs Stéphane LANGE, Christophe MARQUIS, Pierre SZCZEPANSKI.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Stéphane LANGE ayant donné une procuration à M Jean-François VOZZOLA.

Ordre du jour :

- Point 1 :** Désignation du Secrétaire de séance et Adoption du compte-rendu précédent ;
- Point 2 :** Demande de Location d'un Terrain Communal par Mr et Mme GUASTALLI – Convention d'Occupation Précaire ; **APPROUVE ;**
- Point 3 :** Suite à l'Election d'un nouvel adjoint Mr Jérôme Munoz – Revue de l'Ordre des Adjointes ; **APPROUVE ;**
- Point 4 :** Procédure d'acquisition publique simplifiée (expropriation) suite à abandon manifeste de parcelles – Terrain Strach – Rte de Kédange ; **APPROUVE ;**
- Point 5 :** Procédure d'acquisition publique simplifiée (expropriation) suite à abandon manifeste de parcelles – Terrain Alisez – Arrière de la Rte de Lutange - Chemin du Ladert ; **APPROUVE ;**
- Point 6 :** Autorisation de Démolition du Chalet de Chasse au Lieu-Dit / Remplacement par un Container aménagé – Bail de Location du Container au titulaire de la Chasse sur le Lot 1 – Chemin du Ladert ; **APPROUVE ;**
- Point 7 :** Débat & Autorisation pour / contre la Mise en Place d'un dispositif de caméras de Surveillance ou de Vidéo Protection sur la Commune de Metzeresche ; **APPROUVE ;**
- Point 8 :** Autorisation de Démolition du Chalet de Chasse au Lieu-Dit / Remplacement par un Container aménagé – Bail de Location du Container au titulaire de la Chasse sur le Lot 1 – Chemin du Ladert ; **APPROUVE ;**
- Point 9 :** Participation Financière – Local Infirmières au 17 rue des Roses – Suite au Transfert de la Bibliothèque a l'étage ; **DESAPPROUVE ;**
- Point 10 :** Débat & Autorisation sur la poursuite de la convention liée à la Police Pluricommunale : Décision de la Commune de Kédange sur Canner de quitter la Convention ; **APPROUVE ;**
- Point 11 :** ENEDIS / Commune de METZERESCHE : Autorisation de signature de la convention ; d'occupation du domaine public d'un transformateur ENEDIS situé à proximité du 13 rue du Moulin – Rue des Vergers – rectificatif point 7 de la réunion du CM en date du 12.04.2023 ; **APPROUVE ;**
- Point 12 :** Rapport – Zones d'accélération des énergies renouvelables ZAENR – Processus de Consultation de la Population ; **APPROUVE ;**

- Point 13 :** Droit de Préférence : Bois en Forêt de Metzervisse – Section 39 / Parcelle 140 d'une Superficie de 52 ares ; **DESAPPROUVE ;**
- Point 14 :** Création d'une Plateforme – Salle Communale – Pose Container de la MJC ; **APPROUVE ;**
- Point 15 :** Réaménagement de l'Espace Ecole / Garderie et Création d'un Préau : Appel d'Offres Lots 2 & 3 ; **DECISION REPORTEE ;**
- Point 16 :** Groupe Scolaire Charles Marchetti : Divers Points ; **APPROUVE ;**
- Point 17 :** Autorisation de Lancement d'un Recensement / Inventaire de tous les Matériels et Sites communaux ; **APPROUVE ;**
- Point 18 :** Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2024 ; **APPROUVE ;**
- Point 19 :** Lancement du Processus de Revue des Valeurs Locatives en concertation avec la DGFIP ; **APPROUVE ;**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Maire,

Hervé WAX



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.

PUBLIÉ LE: **13 FEV. 2024**